



Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels des EHPAD et des services à domicile ont répondu à l'appel à la grève de l'intersyndicale, soutenue par l'AD-PA et les organisations de retraités et de familles.

L'insuffisance des effectifs et des moyens dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) et dans les services d'aide à domicile, est reconnue par tous. La réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV », qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Suite aux propos de la Ministre de la santé considérant que les difficultés des EHPAD seraient dues à « *un problème de management* » et non uniquement à une question du financement, les organisations syndicales condamnent de telles déclarations qui ont pour objectif d'occulter la baisse des moyens alloués aux établissements. La ministre a ensuite alloué 50 millions mais c'est une goutte d'eau par rapport aux besoins et aux problèmes rencontrés.

En conséquence, les organisations syndicales nationales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-FPT, FO, FSU, SUD, UFAS, UNSA appellent à une nouvelle journée de grève et d'actions le 15 mars 2018.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications :

- **Application d'un agent ou un salarié par résident**, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age
- **Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification** des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application
- **Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire** et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés
- **Amélioration des rémunérations**, des perspectives professionnelles et de carrières et des conditions de travail, dans le cadre du statut et des conventions collectives nationales

Ce mouvement concerne tous les services à domicile et les établissements pour personnes âgées.

Manifestation à Lyon le 15 mars 2018 à 14h

Avec les organisations de retraités

De la place Guichard (métro ligne B, station Bourse du Travail)

A l'ARS, en passant par la préfecture et la métropole de Lyon